



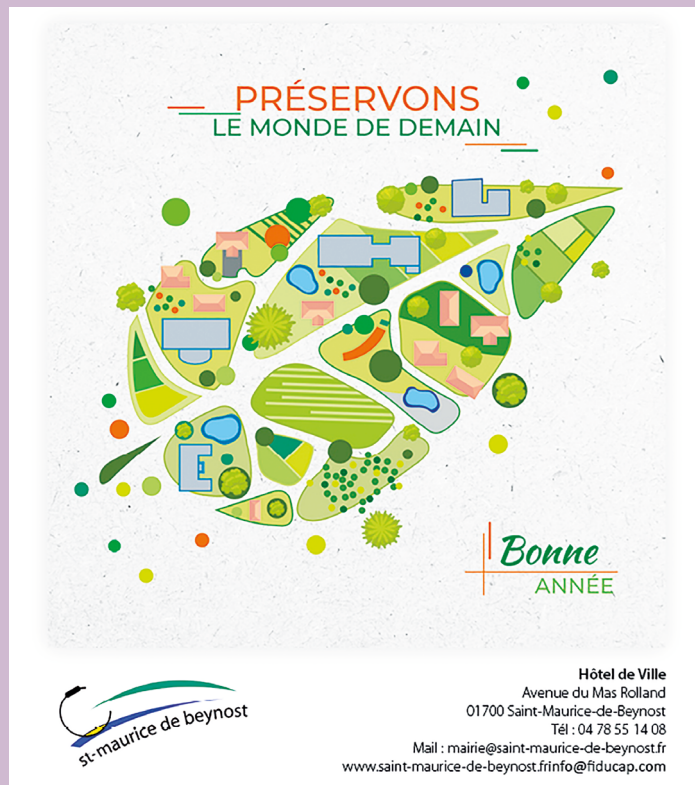
JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST

N° 215 Jan-Fev 2023

LES ECHOS

DE  st-maurice de beynost

EDITO



ZOOM SUR PAGES 3 A 5

- ⊙ Les vœux du maire 2023

VIE MUNICIPALE PAGES 5 A 7

- ⊙ La cérémonie des vœux du maire
- ⊙ Un Noël gourmand à Saint-Maurice
- ⊙ La fête des commerçants
- ⊙ L'actualité du CJC
- ⊙ La tournée du Père Noël
- ⊙ Le programme du centre aéré
- ⊙ Retour sur le Téléthon
- ⊙ Le portrait

VIE COMMUNAUTAIRE PAGE 8

- ⊙ La nouvelle station d'épuration communautaire avance !
- ⊙ Un nouveau contrat pour l'eau et l'assainissement

VIE ASSOCIATIVE PAGES 9 A 11

- ⊙ Le Sou des écoles
- ⊙ AMD : A vos agendas !
- ⊙ ARTEMIS
- ⊙ O.B.S.M.
- ⊙ CT Dombes

VIE PRATIQUE PAGES 11 A 12

- ⊙ Le chèque énergie de l'Etat
- ⊙ Nouveau Plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération lyonnaise
- ⊙ Agenda - Etat civil

LES VOEUX DU MAIRE 2023



Cette année, les Mauriciens ont enfin pu se retrouver à la cérémonie des vœux de la municipalité. Ce rendez-vous annuel, où se retrouvent les élus, les bénévoles du monde associatif, culturel et sportif, les commerçants, les industriels et les Mauriciens de tous bords, est un moment privilégié

d'échange et de convivialité qui n'a pas d'équivalent. L'équipe des Echos vous propose ci-dessous, en intégralité, le texte prononcé par M. le Maire, Pierre GOUBET, lors de cette soirée du vendredi 13 janvier.

« Au nom de l'Equipe Municipale, je suis très heureux de m'adresser à vous en cette Nouvelle Année.

Bien évidemment, je ne peux pas ne pas parler de la situation de l'Europe où les crises se succèdent et impactent la qualité de vie de millions d'êtres humains. Notre pays, la France, se démène depuis 2 ans pour être à nos côtés dans cette lutte sanitaire qui n'en finit pas de frapper, au hasard, les seniors, les personnes actives, les enfants, bref tout le monde. Malheureusement pour l'Europe, la guerre est venue frapper le peuple ukrainien.

Mon premier vœu pour 2023 est que l'Ukraine reconquiert son territoire grâce à l'aide occidentale et française en particulier. La commune de Saint-Maurice-de-Beynost accueille des familles qui vivent ce drame. Je leur souhaite qu'en 2023, elles puissent retourner vivre auprès de leurs proches et qu'enfin leur calvaire prenne fin. Et si notre quotidien est chamboulé à cause de ce conflit, je vois là notre manière de soutenir ceux qui luttent au péril de leur vie contre les délires de grandeur d'une petit apprenti dictateur.

Bien sûr chers Mauriciens, je forme pour chacune et chacun d'entre vous des vœux d'excellente santé. Prenez soin de vous, prenez soin de nos aînés, prenez soin de nos enfants.

Je vous souhaite également de connaître de grands moments de bonheur en famille, au travail, dans votre vie quotidienne, soyez heureux de vivre.

Pour préserver cette qualité de vie en pareille circonstance, la mobilisation des moyens communaux est essentielle. Il est important de tenir le cap fixé et de réaliser les engagements que nous avons pris devant vous. Nous ne devons pas confondre économie et austérité mais également adaptation et renoncement.

Ce qui a été étudié, décidé et enclenché hier reste pertinent aujourd'hui.

Oui, chers Amis, le progrès est en marche à Saint-Maurice. Après avoir beaucoup investi dans le quartier des Allées Symphonie, nous avons pu livrer un quartier totalement relooké de la voirie à l'éclairage Led, la sécurisation des cheminements piétons, l'offre de stationnement.

Nous enchaînerons cette année avec le projet majeur de cette mandature, la conversion de la Route Nationale en boulevard urbain à 2 voies dans la totalité de la traversée de la commune.

Ce projet ambitieux dont les marchés sont en phase d'analyse visera plusieurs objectifs :

1. Par son volet création de déplacement mode doux, nous espérons favoriser l'utilisation du vélo, de la marche pour les petits trajets.
2. Par son volet aménagements paysagers, c'est près d'un tiers des surfaces de bitume qui sera converti en plantations luttant ainsi contre le réchauffement climatique.
3. Par la création de voiries adaptées au centre urbain, c'est la sécurité de la circulation automobile qui se verra améliorée.
4. Enfin, nous renforcerons l'esprit centre-ville, propre à la vie et au développement des commerces supplémentaires que le programme urbain du quartier commerçant offrira bientôt.

Je remercie à cette occasion, le Cabinet Aintégra pour l'excellence de l'étude que nous avons présentée aux communes voisines. C'est donc, fort logiquement, que Beynost travaille aujourd'hui à un projet similaire permettant la continuité des voies mode doux de centre-ville entre nos deux communes.

L'inflation galopante complexifie le montage financier de tels projets mais, je le réaffirme aujourd'hui devant vous, ce qui était nécessaire hier, l'est encore plus aujourd'hui, et il ne serait pas sérieux de renoncer à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

Autre projet décidé depuis de nombreuses années, la réhabilitation du centre-ville et de la zone commerçante. Le projet « Signature » situé au cœur de ce quartier vient d'accueillir ses premiers résidents. Les acquisitions foncières permettant de poursuivre la requalification du quartier sont en cours. Nous pouvons espérer l'enclenchement d'un nouveau programme en 2023, desservi par le boulevard urbain réalisé simultanément.

Ces vœux, si vous ne l'aviez pas remarqué, tombent

exactement à mi-mandat. Pour les élus, cette période charnière est importante. Les collectivités ayant réalisé un PPI (Programme Pluriannuel d'Investissements), en début de mandat, les projets y figurant, non lancés à ce jour, ont peu de chance d'être réalisés. Quant à ceux qui seraient ajournés voire annulés, ces derniers se verront définitivement condamnés. Le risque serait alors de présenter un bilan de mandature blanc alors que nous nous étions engagés devant la population à la réalisation de ce PPI.

Loin de moi l'idée de m'ériger en donneur de leçon, alors je souhaite à mes collègues d'aller de l'avant en 2023, car comme l'a dit Paolo Coelho « Quand on ne peut revenir en arrière, on ne doit se préoccuper que de la meilleure manière d'aller de l'avant ».

Autre projet majeur pour le territoire de la CCMP, le futur Ehpad des Mimosas porté par l'Institution Joséphine Guillon. Son implantation blottie à l'arrière du domaine de la Sathonette, a obtenu un avis favorable du Commissaire Enquêteur et le permis de construire a donc été accordé. Malheureusement ces deux autorisations font actuellement l'objet de recours de la part de riverains, ne voyant pas d'un bon œil l'arrivée de cet équipement nécessaire à l'accueil de nos aînés dans des conditions de confort que nous leurs devons. La justice tranchera, je l'espère, dans le sens de l'intérêt général face à l'intérêt particulier. Tout retard pris dans un contexte inflationniste se traduit par un surcoût dans la construction... Dans ce genre de projet, chaque euro doit être investi pour améliorer les conditions de vie des pensionnaires et non pas pour se défendre devant la justice.

Permettez-moi de m'arrêter un instant pour rendre hommage au travail colossal que les bénévoles du C.A. et du bureau de l'Institution de Joséphine Guillon fournissent. C'est une très grosse machine gérée de main de maître par une poignée d'hommes et de femmes dont le seul but est de permettre à nos aînés de vieillir dans le confort et la dignité. La tâche est immense ! les responsabilités également !! Ces hommes et ces femmes ont décidé, je cite : « De rendre possible ce qui est nécessaire » (comme le disait « Richelieu »), en engageant le projet de Mimosas II.

Merci à vous, vous appartenez à une catégorie de personnes dont la société française ne peut se passer. Je voudrais également remercier Albert CRUCIS, Directeur en charge des établissements de Miribel et Saint-Maurice. Un grand directeur qui, par son action, a grandement fait évoluer les conditions d'accueil. On connaît l'importance du facteur humain dans l'accueil des personnes dépendantes. Ce souci quotidien, relayé par des personnels dévoués, est reconnu par les résidents et leurs familles.

Albert, pour toi l'heure de la retraite a sonné et tu nous quitteras bientôt. Il te reste une dernière mission

à réaliser... Trouver un successeur porteur des mêmes valeurs que toi.

Je voudrais également ne pas oublier les gestionnaires de la résidence autonomie La Roseraie à Saint-Maurice qui, eux aussi, confrontés à des difficultés de gestion, se démènent sans compter pour trouver des solutions à une situation économique compliquée. Vous œuvrez au rapprochement avec Joséphine Guillon, la tâche est ardue mais la fusion nécessaire, sera réalisée, je n'en doute pas. Un grand merci au C.A. de la Roseraie et à sa Présidente.

Enfin, la Communauté de Communes poursuit la construction du miniplex cinématographique 5 salles. Depuis l'affichage du permis de construire obtenu à l'automne dernier, les questionnements des habitants du territoire se font plus nombreux quant à son entrée en service. A ce jour, 1,8 million d'euros a déjà été investi, nous sommes actuellement à la phase DCE (dossier de consultation des entreprises).

Si les financements sont votés au budget 2023, la construction pourra démarrer cette année. Les crédits étant inscrits au PPI de la CCMP depuis le début de ce nouveau mandat, il semblerait aberrant et irresponsable de jeter à la poubelle 1,8 million d'euros de taxe professionnelle versée par les entreprises du secteur en arrêtant ce projet. Comment imaginer que ceux qui ont demandé et obtenu le renforcement du secteur Grands Travaux par des recrutements de techniciens, décideraient aujourd'hui d'en supprimer une partie ?

Notre communauté de Communes fait des envieux et est citée en exemple pour ses équipements intercommunautaires. Le centre aquatique LILO a aussi dû vaincre des réticences mais qui aujourd'hui penserait que cet investissement était superflu ?

Comme LILO, le miniplex a fait l'objet d'une énorme étude de faisabilité. Les Services de l'Etat de la Culture, la DRAC, se sont prononcés à l'unanimité lors de la CDAC du 30 juillet 2019. Cette étude sera présentée en Assemblée Générale le 14 février 2023, au Conseil communautaire.

J'ose espérer que la raison permettra d'avancer dans ce projet important pour la qualité de vie de nos territoires de la Côtière.

La crise de l'énergie a eu pour effet l'accélération des programmes de relamping en leds des bâtiments suivants : mairie, poste de police, groupes scolaires maternelle et élémentaire, crèche, boulodrome, boxe française, tennis couverts et enfin la salle des fêtes comme vous pouvez le constater aujourd'hui, tous éclairés par des leds. Le reste des bâtiments communaux, sera converti en 2023.

Quant à l'éclairage public, la première tranche ayant été réalisée, ce sont 200 000 euros qui auront été investis, pour 2022 et 2023, pour une économie de 20 000 euros par an, rien que sur l'éclairage public ! Merci Claude et les Services Techniques d'avoir enclenché cette conversion, vous nous avez fait faire de grosses économies.

Maitrise de l'énergie toujours, un diagnostic financé par la CCMP sur 7 bâtiments publics, dont l'école élémentaire, nous permet de connaître les bâtiments publics les plus énergivores. Grâce à ce diagnostic, nous pourrions planifier des travaux d'isolation et éventuellement de déploiement du photovoltaïque.

Dans le domaine de la lutte contre le réchauffement climatique, 50 arbres ont été plantés dans les espaces publiques nécessitant l'achat d'une mini pelleuse que nous utiliserons pour continuer ce programme de plantation en 2023. Malgré cela, la densification anarchique qui est en cours dans les communes de la Côtère par division de parcelles, provoque la disparition d'un grand nombre d'arbres sacrifiés. Le PLU, actuellement en cours de révision, tentera de réduire l'impact de ces nouvelles constructions sur le tissu vert de Saint-Maurice.

Illustration de cet emballement, le nombre de permis important déposé depuis 2020. Une moyenne de 28 permis de construire par an, pour un nombre de logements de 164 créés. De 4 100 habitants en 2020, le recensement de cette année devrait faire apparaître plus d'une centaine d'habitants supplémentaires.

Fidèle à notre politique en faveur des enfants et de la jeunesse, de nombreux investissements ont été réalisés dans les bâtiments communaux. A l'école maternelle tout d'abord avec des aménagements au nord et au sud de l'école. Deux beaux préaux très colorés ont remplacé les anciens préaux en bois. Les cheminements ont été refaits. Les sols souples sous l'auvent existant ont remplacé le goudron noir. Un mur d'escalade et des jeux de motricité très appréciés des tout-petits ont vu le jour ! La végétalisation se poursuit grâce à de la pelouse en rouleaux et la plantation d'une haie de bambou tout au sud de la cour en herbe. Ce sont 120 000 euros qui ont été investis pour le plus grand plaisir des enfants mais également des enseignants et des Atsem à qui je souhaite une excellente année en compagnie des petits Mauriciens.

La sécurité des établissements scolaires, vous ne le saviez peut-être pas, nécessite la mise en place d'un PPMS (Plan Particulier de Mise en sécurité), ce qui est le cas dans nos écoles. Ce plan nécessite des investissements, ce qui a été fait en 2022. Des boîtiers d'alerte synchronisés avec la crèche ont été installés, des films opacifiants équipent maintenant les fenêtres

empêchant une vue directe depuis l'extérieur des classes, des films qui améliorent également le confort en réduisant le rayonnement solaire dans certaines classes.

En dehors des jours de classes, l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances scolaires accueille plus de 80 enfants, un chiffre en constante augmentation nécessitant chaque année des travaux d'amélioration de l'accueil dans le bâtiment principal de la Sathonette. Les activités périscolaires du matin et du soir rencontrent un franc succès avec plus de 100 élèves chaque jour, encadrés par de nombreux animateurs.

A l'école élémentaire, une étude surveillée par des enseignants volontaires accueille les élèves du CE1 au CM2. Les enseignants sont indemnisés par le budget communal.

Enfin ces jeunes gens fréquentent en masse la restauration scolaire. Ce sont près de 280 élèves que la société Elixor, titulaire de la DSP, restaure chaque jour. La particularité de Saint-Maurice est d'avoir deux systèmes de restauration :

- une cuisine faite sur place par un chef cuisinier pour les petits de la Maternelle et de la crèche ;
- une restauration en liaison froide pour les élèves de l'Elémentaire au restaurant de la Sathonette.

Un système qui donne toute satisfaction et offre des repas de qualité à nos enfants.

La surveillance du temps méridien nécessitant l'emploi de 20 animateurs est pris en charge par la CAF à 25 %, la municipalité pour 45 %, il reste 30 % à la charge des parents.

Il est possible que l'évolution des tarifs dans la crise actuelle nous oblige, dans les prochains mois, à réviser la participation des parents afin de maintenir la qualité des repas servis.

Pour l'ensemble de ces dispositifs, une équipe solide de 24 animatrices et animateurs œuvre sous la direction du nouveau Directeur Antony Hernandez et de ses adjointes Bérange Masson et Rachida Tahir.

Pour conclure sur ce thème, l'ensemble du personnel sous l'impulsion de la Directrice Céline Quinzio, est engagé par l'équipe municipale vers un objectif ambitieux mais nécessaire :

Offrir aux jeunes mauriciens les conditions de vie propres à leur épanouissement individuel et à leur éducation aux règles collectives du vivre ensemble.

Depuis octobre 2021, un Conseil de Jeunes Citoyens siège à Saint-Maurice. Mis en place avec l'aide des enseignants, la commission Enfance Jeunesse a élaboré les statuts de ce nouveau conseil.

16 élèves de CM1 et CM2 de l'école Jacques Prévert, ont été élus par leurs pairs sur la base de leurs projets. Ils participent aux séances de travail lors d'un mercredi de chaque mois et ont déjà réalisé plusieurs de leurs projets qui seront présentés un peu plus tard.

Je ne veux pas me lancer dans l'inventaire des réalisations qui ont ponctué 2022. Elles sont nombreuses et ont été permises par des finances communales en adéquation avec les besoins inhérents au développement de notre commune. Ce rythme risque d'être perturbé cette année par l'inflation galopante et la crise énergétique qui affectent notre pays. Nous programmerons néanmoins un certain nombre d'investissements figurant dans notre PPI, parmi lesquels un volet voirie important avec l'enfouissement des réseaux de la montée de la Pissette et de la rue du Coteau ouest. Sont également prévus, le début d'enfouissement des réseaux de la Cité Toray Ouest, la reprise de la voirie devant la caserne des Pompiers, le réseau des eaux pluviales de l'avenue des Iles et la poursuite de la modernisation de l'éclairage public (plan LED).

Enfin la révision du PLU se terminera en fin d'année.

Face à l'emballlement de l'urbanisation anarchique, il était urgent de mieux règlementer le droit des sols. Nous souhaitons néanmoins la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont pu s'installer sur un carré de verdure très convoité et devenu très cher. Des nouveaux habitants qui souhaitent retrouver chez nous les équipements qu'ils connaissaient en milieu urbain. Eh bien, j'ai une bonne nouvelle : la fibre tant attendue et dont les délais de déploiement sont sans cesse repoussés, et bien la fibre est à Saint-Maurice ! Vous voyez sur ce plan, les secteurs déjà raccordés. A quand une couverture totale ? Certainement en 2023 ! Ces vœux s'adressent au Syndicat d'Electricité, des vœux chaque année renouvelés, mais il semble bien que la fin de l'Arlésienne se profile.

Alors je conclurai sur une citation de Goethe : «La plus grande probabilité de voir nos vœux accomplis laisse encore un doute ; c'est pourquoi, quand nos espérances se réalisent, nous sommes toujours surpris».

Je vous souhaite d'être très souvent surpris en 2023 !

VIE MUNICIPALE

CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Après les discours de nos élus, la cérémonie s'est poursuivie par la remise de la médaille d'honneur de la ville à M. Albert CRUCIS, directeur de l'établissement Joséphine Guillon qui prend sa retraite après 22 années de bons et loyaux services. Chez les pompiers, Aurélie LEGALLAIS et Loïc SOUCHON ont reçu la médaille de bronze des Sapeurs-Pompiers pour leurs 10 ans d'ancienneté. Claude CHARTON, 1er adjoint, a remis le grade d'adjudant à Romain GAILLARD (cf. photo ci-contre). Les JSP ont également été félicités pour leur titre de champions de France JSP et leur participation aux championnats du monde en Slovénie l'été dernier. Enfin, pour clôturer cette cérémonie, le Conseil des Jeunes Citoyens (CJC) a présenté ses vœux aux habitants de notre commune de façon dynamique et fort appréciée par l'ensemble des convives. L'équipe municipale tient à remercier ses partenaires,

l'Auberge des îles de Neyron et la pâtisserie Bouillet de Miribel, pour la qualité de la prestation proposée ainsi qu'Un si joli Bouquet, fleuriste à Saint-Maurice, pour l'originalité et la créativité de ses compositions florales.



Le procès-verbal du conseil municipal du 15 décembre est disponible sur le site internet de la commune.

Vous pouvez aussi vous le procurer sur simple demande en mairie.

Prochain conseil : Jeudi 23 février 2023

UN NOEL GOURMAND

À l'approche des fêtes, l'équipe municipale et le CCAS avaient à cœur de témoigner leur sympathie aux aînés de la commune. Comme chaque année, chaque résident âgé de plus de 65 ans ayant fait la démarche de s'inscrire, en amont, via les coupons distribués dans les Echos du mois d'octobre, avait le choix entre la remise d'un colis ou la participation au repas du 21 janvier dernier. Un colis festif a également été offert aux 48 résidents des Mimosas. Cette année, l'appel d'offres a été remporté par le prestataire : « Esprit Gourmet ». Pas moins de 414 gourmands ont donc pu recevoir un colis bien garni ! Les Mauriciens, inscrits, étaient invités à venir récupérer leur présent : le mercredi 14 décembre en matinée et le jeudi 15 décembre toute la journée à la mairie. À noter que, à cette occasion, une exposition photo avait été installée. La distribution des colis à la Roseaie puis aux Mimosas s'est tenue en présence de Monsieur le Maire, de membres de l'équipe municipale et des enfants du conseil des jeunes citoyens le mercredi 14 décembre après-midi. Un moment convivial et d'échange marquant le début des festivités de fin d'année. Pensez à vous inscrire l'année prochaine dès le mois d'octobre !

L'ACTUALITE DU CJC

Le Conseil des Jeunes Citoyens prévoit une collecte de produits alimentaires et d'hygiène pour les Restos du cœur. Les jeunes conseillers vous attendent donc le jeudi 23 février de 16h30 à 18h00 devant l'école maternelle et le vendredi 24 février de 16h30 à 18h00 devant l'école élémentaire. Le CJC espère vous voir nombreux pour les soutenir dans la collecte de la campagne hivernale 2023.

Produits alimentaires non périssables en petit conditionnement

> Conserves de poisson et de viande

> Conserves de légumes, légumes secs, riz
> Desserts, conserves de fruits, chocolat, compotes, biscuits, confiture

Produits pour bébés

> Produits d'hygiène
> Lait de croissance
> Couches

Produits d'hygiène

> Savons, gel douche et shampoing
> Rasoirs, brosses à dents, dentifrice
> Protections féminines

FETE DES COMMERCANTS

Après deux ans sans fête, à cause de la pandémie, Saint-Maurice a renoué avec la tradition. Dans la soirée du samedi 17 décembre, la municipalité a offert le vin chaud aux habitants tandis que les commerçants ont régalé les Mauriciens de toasts au saumon, petits sandwichs variés, divers pains et charcuteries, quiches et pizzas, fromages et tartes sucrées. Les soupes, chorba et soupe de légumes ont réchauffé les cœurs et furent fort appréciées de tous. Le père Noël fut très occupé ce soir-là. Nombreux furent les enfants qui profitèrent de sa calèche pour faire un tour et manger une papillote. Un grand merci aux commerçants participants.



TOURNEE DU PERE NOEL

Le Père Noël accompagné de ses lutins était arrivé de fort bonne heure et bonne humeur. Et c'est "Lulu" et son équipage qui l'ont baladé dans les rues de Saint-Maurice à la rencontre des enfants au son des chants de Noël sous un ciel radieux. S'il fut un peu en avance sur l'horaire prévu sur le haut de Saint-Maurice, les enfants dormant encore à l'heure de son passage, il a terminé sa tournée bien à l'heure, les enfants l'ayant rejoint pour profiter de nombreux tours de calèche et de la distribution de papillotes. La magie de Noël opère toujours !



LE PROGRAMME DU CENTRE AERE

Les prochaines vacances à la Sathonette arrivent très vite. Au programme pour ces vacances d'hiver : une sortie à la patinoire, une journée luge et speed luge et un spectacle. Tout au long de ces deux semaines, les animateurs mettront en place des activités autour des films d'hiver (Happy-Feet, Yeti et compagnies, le Pôle Express ou encore le film Togo). Des grands jeux regroupant toutes les tranches d'âges permettront aussi d'apporter de l'imaginaire et de la complémentarité entre les groupes.

PORTRAIT

Pour ce premier portrait de cette année 2023, nous vous proposons de découvrir M. Richard HEBERT, nouvel agent des services techniques affecté à la voirie, arrivé le 1er août 2022.

Les Echos (LE) : Bonjour. Afin que les habitants de notre commune puissent mieux vous connaître, pourriez-vous nous parler de votre parcours professionnel ?

Richard HEBERT (RH) : « Au départ, j'ai obtenu un CAP d'électricien et j'ai travaillé dans le bâtiment pendant 16 ans. Puis, en 2002, j'ai postulé à la ville de Paris dans le domaine de la voirie où j'ai effectué essentiellement des missions de nettoyage pendant 20 ans. »

LE : Pourquoi avoir postulé sur notre commune ?

RH : « La raison est très simple : ma compagne, originaire de Lyon, a été mutée à la préfecture de Bourg-en-Bresse. Je l'ai donc suivie naturellement, sans regret, car je ne me voyais pas rester plus longtemps sur la région parisienne. »

LE : Pourriez-vous nous expliquer en quoi consistent vos missions ?

RH : « Ma mission principale consiste à nettoyer les rues avec la balayeuse, à réparer le mobilier urbain (barrières, nids de poule, panneaux de signalétique, ...) mais également à entretenir l'extérieur des bâtiments communaux comme par exemple le changement des tuiles, la réfection des murs, la propreté de la cour des écoles. Malheureusement, on rencontre de nombreuses incivilités comme les dépôts sauvages principalement sur le plateau car l'endroit est propice à cette pratique. »

LE : Quelles sont les compétences et les qualités que vous avez développées ?

RETOUR SUR LE TELETHON

Les 2 et 3 décembre derniers se déroulait le Téléthon porté par les « 6 à l'Unithon » qui représente les 6 communes de la CCMP. Sur Saint-Maurice, comme chaque année, les écoles et de nombreuses associations ont participé, avec de nombreux bénévoles, aux différentes actions proposées. Ces deux journées ont été une réussite, plus de 13 000 € ont ainsi été récoltés. La remise du chèque à l'«AFM Téléthon » se fera lors d'une cérémonie officielle qui sera annoncée sur nos supports d'information (site, réseaux sociaux et panneaux digitaux).

RH : « J'ai acquis essentiellement des compétences techniques en utilisant de nombreux outils. Il faut également aimer le bricolage, être capable de tout réparer. Dans certaines situations, il faut faire preuve d'imagination et de créativité pour trouver la bonne solution. »

LE : Avez-vous des hobbies ?

RH : « J'adore faire de la moto ! Je suis également très sensible à la protection des animaux, je fais partie de la Fondation Brigitte Bardot. À ce titre, j'exerce la fonction d'enquêteur qui me permet de signaler ou de soustraire, avec l'aide des forces de l'ordre, les animaux maltraités. C'est un combat qui me tient beaucoup à cœur ! »

LE : Dernière question : comment s'est passée votre intégration ?

RH : « Impeccable (rires) ! Il y a une très bonne ambiance à l'atelier. Je trouve que l'on est très bien équipé, la preuve, ma nouvelle veste que je porte aujourd'hui. »

L'équipe des Echos vous remercie pour le temps consacré et vous souhaite plein de réussite dans votre nouvelle fonction.



LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

Démarrés en juillet 2022, les travaux de terrassement de la nouvelle station d'épuration sont aujourd'hui terminés. Ils ont laissé place à la réalisation de fondations spéciales cet automne, puis deux grues ont été installées, en décembre, pour commencer les travaux d'infrastructure. Cet hiver, les bassins sont réalisés simultanément avec le bâtiment technique pour optimiser la durée du chantier. Il est prévu une fin de travaux et une mise en service d'ici fin 2023. Pour information, le coût total des investissements s'élève à 8,5 millions d'€ dont 1,3 million d'€ financé par l'Agence de l'Eau.



UN NOUVEAU CONTRAT POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

La CCMP est gestionnaire de l'eau et de l'assainissement depuis 2020 : cela représente 9 contrats sur les différents périmètres ! En 2021, le conseil communautaire a décidé de confier cette compétence à un délégataire unique pour améliorer la qualité du service. Restant propriétaire des infrastructures, la collectivité va bénéficier d'un accès plus performant aux données d'activité pour programmer ses investissements. Après une phase de mise en concurrence en 2022, Suez a été retenu comme opérateur unique dès le 1er janvier 2023. L'harmonisation des tarifs assainissement, quant à elle, est prévue à l'horizon 2029.



LE SOU DES ECOLES

Nous vous souhaitons à tous une bonne année 2023, plein de bonheur, de rires, de joie et de partage. Nos premiers événements de l'année se sont déroulés début janvier.

Les jeux du Sou !

- Samedi 07/01 à partir de 14h à la salle des fêtes LA COINCHE !!
- Dimanche 08/01 de 14h à 17H30 Initiation aux jeux de société, jeux de rôle Donjon et Dragon pour les enfants.

Prochains événements, infos à venir :

Samedi 25 février : Carnaval du sou (Défilé déguisé dans la ville et Boum)

En espérant vous retrouver nombreux !

Rejoignez-nous sur Facebook !

Contact : sou.smb@free.fr



ARTE' JEUNES 11/17 ANS

Soutien scolaire : tous les collégiens pourront bénéficier d'un espace propice au travail, d'un accompagnement sur les devoirs et projets.

Artemis réinvente sa formule des mercredis pour les 11-17 ans : ouverture d'un nouveau créneau soutien scolaire de 14h à 15h, suivi de l'accueil de loisirs de 15h à 18h. Au programme : créations, expériences, sorties et découvertes !

Projets jeunes : vous avez entre 14 et 17 ans, intégrez le dynamique chantier jeunes pour auto-financer vos projets.

Prochains chantiers : le 24 février pour le café-théâtre Jean-Rémi Chaize et le 18 Mars pour la soirée spéciale Saint-Patrick.

Vacances scolaires : du 6 au 18 février 2023, Artemis vous propose un accueil de loisirs jeunesse ouvert aux 11-17 ans. Pour la première semaine, plongez dans l'univers cocooning. Venez vous mettre au chaud à Artemis, créez votre plaid, partagez des temps jeux de société, gaming, animation collective ; profitez d'une sortie neige et d'un après-midi au cirque, les vacances sont faites pour se détendre ! La deuxième semaine est un séjour ski que nous avons ouvert en priorité aux Mauriciens et qui est complet, nous leur souhaitons de belles vacances !!

Minute réseaux sociaux : rejoignez le SNAPCHAT Artemis et retrouvez l'actualité jeunesse.

Le 1er Avril 2023 : ARTEMIS, via le réseau des bibliothèques de la CCMP et en partenariat avec l'Allegro, vous invite à un événement exceptionnel dans le cadre du Festival « Quai du Polar » avec des animations autour du roman policier et, en point d'orgue, la venue de Bernard MINIER (l'un des écrivains polar préférés des Français).

STAGE ZUMBA / SONO THERAPIE

Venez assister à un stage Zumba /sono-thérapie le samedi 11 février de 14h à 17h.

Zumba avec un percussionniste de 14h à 16h suivi d'une heure de sono-thérapie pour vous détendre.

La séance se terminera par un goûter partagé. Tarif 10€ (+ prix de l'adhésion pour les non adhérents). Renseignements à l'accueil Artemis.

Vous vous sentez seul ou vous connaissez une personne isolée, n'hésitez pas à contacter l'accueil d'ARTEMIS ou le 07 83 87 05 12 pour échanger ensemble !

Vous avez envie d'être Acteur ARTEMIS, devenez bénévole que ce soit pour un jour, un événement ou de façon régulière. Vous pourrez intégrer notre collectif de bénévoles. Contactez-nous au 06 35 39 03 77.

ARTEMIS

ARTE' FAMILLES ET ADULTES

Atelier familles du mercredi matin (10h-11h30). En février et mars : atelier éveil musical avec l'AMD, Carnaval avec les seniors de la Roseaie, sortie nature à l'Iloz, activité manuelle « Grande lessive ». Gratuit et ouvert aux parents, grands-parents et enfants de 0 à 10 ans, pour partager un moment en famille et rencontrer d'autres familles.

Atelier des habitants du jeudi après-midi (14h-17h). En février et mars : Carnaval, courts-métrages, carnet de voyage. Un temps d'animation pour tous et construit par tous. Si vous avez des idées d'activité ou un projet, vous êtes les bienvenus.

Contact de la référente familles/adultes : 07 83 87 05 12 (Priscille)

DIMANCHE LOISIRS

Carnet de voyage sur « La Chine », Dimanche 26 février à 15h. Vous avez envie de rencontrer du monde et vous évader quelques instants ? Avec Danièle Vandermoere, venez découvrir un pays qui regorge de trésors, ses paysages remarquables et sa richesse historique et culturelle. Gratuit et ouvert à tous. Inscription souhaitée afin de prévoir un petit goûter. Transport pour les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion. A réserver avant le mercredi 22 février.

EVENEMENTS POUR TOUS

Cours de danse le samedi matin. Nouvelle formule : 2 fois par mois et 2 séances. 9h45 : Séance « Danses de loisirs » (tous niveaux). 10h45 : Séance « Rock » (niveau débutant). Inscription et paiement en amont du cours à l'accueil. 2€ la séance (ou 12 € le trimestre) ou 4€ les 2 séances (ou 24€ le trimestre). Prochaines dates : 4 février, 25 février, 4 mars, 11 mars.

Grande lessive le jeudi 23 mars « Ma cabane est/et la tienne » Venez nous retrouver autour d'un goûter partagé devant l'école maternelle dès 16h20 pour cet événement en partenariat avec les écoles.

Retrouvez ARTEMIS sur <https://artemis-smb.fr/> ou en suivant notre page Facebook ou Instagram
mardi, jeudi, vendredi
de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00
Mercredi 10h à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Samedi 9h00/12h00
Mail : accueil@artemis-smb.fr
Téléphone : 04 78 55 13 90



ARTEMIS - SUITE

SPECTACLE A ARTEMIS

Vendredi 24 février dès 19h30 soirée café-théâtre : Jean-Rémi Chaize

« Vivant », son deuxième « seul en scène », Jean-Rémi interprète, avec un humour caustique et enlevé, des personnages qui traversent leur vie comme on traverserait la route sans prendre le passage piéton. Mais avec une authenticité et une vérité qui leur appartiennent autant qu'elles leur échappent. Il profite de l'occasion pour se dévoiler un peu aussi.

Samedi 18 mars 2023, dès 19h30, soirée spéciale Saint-Patrick : Trotwood.

Embarquez pour l'Irlande, le temps d'une soirée, autour d'un répertoire très varié (jigs, reels, polkas, slides, hornpipes, planxtys et ballades) grâce au groupe Trotwood et ainsi prolonger la Saint-Patrick.

Vous avez la possibilité pour les spectacles ARTEMIS de vous restaurer grâce à nos projets jeunes ou d'avoir du baby-sitting. Pensez à réserver vos places une semaine avant pour en bénéficier, sinon rendez-vous à 20h30 pour assister au spectacle.

Adhérents + 18 ans : 11€ ou 15€ non adhérents et - de 18 ans 7€ (inscription à l'accueil ARTEMIS).



OBSM : 2022 S'ACHEVE, ET QUELLE ANNEE !

Le club a été champion des AS de la côtère (réservé aux joueurs de 3ème et 4ème division), vice-champion de France en club National 3 et accède donc au niveau national 2. Ce niveau n'a jamais été atteint auparavant. La triplète féminine Paccaud est vice-championne de France en 3ème division. Autant dire que 2022 restera gravé dans la mémoire de nos boulistes. Que réserve 2023 ? L'équipe féminine de club en national 1 est encore en course pour les qualifications, tout comme l'équipe masculine. Les As remettront leur titre en jeu dès ce printemps. Le covid semble nous laisser un peu de répit, au moins du côté sportif. Le concours de la dinde a eu lieu, après 2 années d'annulation. Quel plaisir de se retrouver dans une ambiance festive autour de notre sport !



CT DOMBES

Près de 7 fois le tour de la Terre : c'est la distance totale parcourue par les adhérents du Cyclotouriste de la Dombes (CT Dombes) en 2022. Un record historique obtenu grâce à une augmentation de 15 % des adhérents et à la diversification des sorties proposées. Le 6 janvier dernier, lors de l'Assemblée Générale ordinaire suivie de la traditionnelle Galette des Rois, Daniel Rusch, le Président, les membres du bureau et les responsables des Commissions sont revenus sur les succès du club en 2022 : la randonnée féminine itinérante de 360 km entre St Maurice et Avignon, la participation au séjour en Toscane organisé par le club de Colmar, le séjour avec circuits en étoile au départ de Vaison La Romaine, la randonnée vélo annuelle « La St Maurice » avec plus de 160 participants, l'organisation du Cyclothon avec une somme importante collectée pour soutenir l'action du Téléthon, la participation des adhérents à plusieurs événements organisés par divers clubs et plusieurs formations sur la sécurité et l'entretien du vélo.

Avec plus de 90 adhérents dont près de 40 % de féminines et le soutien des sponsors : la mairie de St Maurice, le

CT DOMBES - SUITE

département de l'Ain, Audition Conseil, Chèvrerie Laurent, Crédit Agricole, Comptoir des BIB, Crédit Mutuel, Gedimat Crevat, l'Orange bleue Beynost, Orpi, Peloton de Beynost, SwissVision, tous les indicateurs sont au vert pour lancer la saison 2023 et battre de nouveaux records !

Au programme pour cette nouvelle année : l'organisation de la soirée choucroute avec animation musicale qui, après deux ans d'absence pour raison sanitaire, se tiendra le 4 février à la Salle des Fêtes de St Maurice (quelques places encore disponibles), une randonnée « féminine » itinérante à travers les départements de l'Ain, de la Saône et Loire, de la Loire et du Rhône en avril, un séjour organisé par le CT Dombes en Lozère au mois de mai, la refonte complète de la randonnée la St Maurice dont le départ se fera à partir de la Sathonette et qui inclura une boucle pour les familles et les débutants, une randonnée pédestre et, pour finir, une nouvelle édition du Cyclothon vraisemblablement en octobre.

Le CT Dombes est ouvert à tous les amoureux des

balades en vélo sur les belles routes de la Dombes, que ce soit avec des vélos musculaires ou bien des vélos à assistance électrique et propose chaque semaine plusieurs sorties adaptées à tous les niveaux.

Plus d'infos sur <https://ct-dombes.fr/>.



VIE PRATIQUE

LE CHEQUE ENERGIE, UNE AIDE DE L'ETAT POUR PAYER VOS FACTURES

En Auvergne-Rhône-Alpes, sur les 620 000 bénéficiaires du chèque énergie, 120 000 n'encaissent pas l'aide de l'État. Alors, pourquoi vous en priver si vous y avez droit ?

Pour être éligible, il faut :

- vivre dans un logement imposable à la taxe d'habitation (même si vous êtes exonéré) ;
- avoir déclaré ses revenus auprès de l'administration fiscale ;
- ne pas dépasser les seuils de revenus suivants (par exemple) :
 - 10 800 euros de revenus annuels pour une personne seule ;
 - 14 040 euros pour un parent isolé avec un enfant de moins de 14 ans ;
 - 16 200 euros pour un couple sans enfant, 19 440 euros pour un couple avec un enfant de moins de 14 ans ;
 - 21 600 euros pour un couple avec un enfant de plus de 14 ans.

À combien s'élève l'aide de l'État ?

Face à la hausse des prix de l'énergie, le Gouvernement met en place un chèque énergie exceptionnel

adressé aux bénéficiaires à partir de cette fin décembre 2022. Son montant est de 100 € ou 200 € (en fonction du revenu fiscal).

Un chèque exceptionnel pour les ménages se chauffant au fioul ou au bois (montant de 50 € à 200 €) est également disponible (conditions spécifiques et demande sur <https://www.chèqueenergie.gouv.fr/>).

Comment savoir si je peux obtenir l'aide de l'État ?

- le numéro vert (gratuit) : 0 805 204 805
- par courriel depuis la plateforme : <https://www.chèqueenergie.gouv.fr>
- l'assistante sociale de votre secteur ;
- votre mairie ;
- la maison France services la plus proche : https://anct-carto.github.io/france_services/?lat=45.803914&lng=2.774048&z=8



AGENDA

Mer. 1/2 14h	Municipalité Conseil jeunes citoyens
Sam. 4/2	CT Dombes Soirée choucroute
Sam. 18/2	CLARA Soirée Saint Valentin
Du 20 au 24/2	Collecte à l'école élémentaire au profit des Restos du Coeur
Mardi 21/2 12h	Croix Rouge Temps de repas partagé
Jeudi 23/2 19h	Municipalité Conseil municipal

Sam. 25/2 A. midi	Sou des écoles Carnaval
Dim. 5/3	Twirling bâton Brocante
Mer. 8/3 14h	Municipalité Conseil jeunes citoyens
Mar. 14/3	Croix Rouge Temps de repas partagé

ETAT CIVIL

Naissances	
01/08	Neyla BENAOUN
01/08	Nour BENAOUN
16/12	Scarlett KOUYOUMDJIAN
Décès	
11/11	Tomas MIGUELANEZ HERRERO
21/11	Jeannine BAUDE Epse MERLE
28/11	Celeste ROSSETTO
02/12	Yvonne FERRAND Vve GRANDJEAN
12/12	Madeleine DEPLACE Vve BAUDINO
21/12	Fabrice CASASOLA
Mariage	
27/11	Elvis DUSHKU et Pauline ROUSSEAU

NOUVEAU PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHERE DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE

L'entrée en vigueur fin 2022 du nouveau Plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération lyonnaise dont fait partie notre commune implique certaines mesures concrètes qui nous concernent tous.

A partir du 1er avril 2023, pour ceux qui souhaitent installer un appareil de chauffage au bois au sein de leur logement, seuls des appareils à très bon rendement énergétique et étant peu générateurs de polluants atmosphériques (labellisés flamme verte) pourront être installés, ce qui permettra de faire des économies de bois tout en préservant la santé. Pour les habitants de la communauté de communes de Miribel et du Plateau, un fonds air bois existe pour renouveler les appareils de chauffage au bois par des appareils très performants.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le nouvel arrêté sur notre site : <https://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

8h30 - 12h

14h - 18h30

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h



Adresse de la déchetterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 2 nov. au 31 mars.

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h de 13h30 à 17h
Samedi :
de 8h30 à 17h sans interruption

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

- Directeur de la publication : P. GOUBET
- Ont participé à la rédaction : La commission Information-Communication, les équipes du CT Dombes, d'ARTEMIS de l'AMD, du Sou des écoles et de l'OBSM
- Mise en page : S. JUBAN
- Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland
- Impression : Hurrah Luna
- Distribution : Equipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

- Tél : 04 78 55 14 08
- Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr
- Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr